

pour ces pipe-lines. Si on affectait une petite partie de sommes dépensées pour transporter du gaz et du pétrole en dehors du Canada, à l'évacuation des eaux là où il y en a trop, le problème serait facilement résolu.

Je ne commettrai pas l'erreur de servir du réchauffé. Le député de Provencher a exposé en détail la gravité de la situation dans une vaste région du Manitoba, s'étendant de Winnipeg jusqu'à la frontière, et embrasant un vaste secteur de la province. Comme certains députés l'ont sans doute entendu dire, la rivière Rouge, à un certain endroit, atteint maintenant quatorze milles de largeur ce qui veut dire que les dégâts en cette région sont considérables. Plusieurs des circonscriptions inondées sont des régions agricoles, mais les demeures de la banlieue de Winnipeg ont aussi subi des dégâts, comme par exemple à Saint-Boniface, à Norwood, à St-Vital et dans les Kildonans. Puisque trois députés du Manitoba ont proposé des motions à ce sujet, on voit qu'il s'agit de conditions graves, voire même d'un fléau national.

Si le ministre de la Justice me suit, j'espère qu'il ne fera pas de long exposé au sujet des relations fédérales-provinciales, de chinoïseries constitutionnelles ou de la difficulté de trouver les voies et moyens de voter l'argent. J'espère qu'il exposera clairement que le gouvernement fédéral reconnaît bien ses responsabilités et est disposé à demander au Parlement de voter l'argent nécessaire pour fournir de l'aide financière aux sinistrés.

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): La qualité des discours que nous avons entendus, monsieur l'Orateur, répond bien à la gravité du sujet dont il est question. Je tiens en particulier à féliciter le représentant de Provencher (M. Jutras) pour la motion qu'il a soumise cet après-midi. Outre les autres fins qu'elle peut servir, elle me permet de faire, en qualité de ministre du Gouvernement, une déclaration un peu plus longue, et de ce chef plus satisfaisante à certains points de vue, que la courte déclaration que j'aurais pu faire à l'appel de l'ordre du jour.

Avant d'aborder le sujet de mes remarques, que je m'efforcerais de faire aussi courtes que possible, je désire traiter certains points soulevés par les deux derniers orateurs. Selon le représentant de Souris (M. Ross), une des premières mesures qui s'imposent serait d'envoyer sur les lieux, par avion, nos meilleurs ingénieurs afin qu'ils puissent examiner la situation. J'ai beaucoup d'admiration pour les ingénieurs. Cependant, en toute sincérité, je crois qu'ils ne nous aideraient guère par un simple examen de la situation à résoudre les problèmes qu'il est urgent de régler. Ce n'est pas un problème de génie qu'il nous faut résoudre actuellement; c'est

plutôt un problème de secours. Il s'agit aussi de prévenir les pertes matérielles et les pertes de vie.

L'honorable député a aussi laissé entendre que le gouvernement du Canada a fait preuve de négligence en comparaison de celui des États-Unis. Tandis que le premier aurait affecté des montants peu élevés en vue, probablement, de prévenir la présente inondation,—j'aime à croire que c'est ce qu'il a voulu dire,—le gouvernement des États-Unis aurait dépensé des sommes considérables au sud de notre frontière. Par conséquent, nous serions à blâmer.

Je voudrais l'informer,—peut-être le sait-il déjà,—que, ce matin, en revenant à Ottawa, nous avons trouvé une lettre personnelle qui nous attendait et dans laquelle se trouvait un rapport venant directement d'une personne demeurant à trente-cinq ou quarante milles au sud de la frontière américaine. La personne en question y dit que dans sa région, en dépit des travaux dont le député de Souris a parlé, la rivière Rouge atteint maintenant une largeur de seize milles à ce point-là et que, par un grand vent, elle se couvre de moutons, comme l'océan. Il ajoute que la rivière Tamarac, tributaire plutôt modeste qui se jette dans la rivière Rouge à cet endroit ou près de cet endroit, déborde sur une largeur d'environ sept milles. Nous sommes donc ici en face d'une situation que nous devons envisager objectivement et au-dessus de tout préjugé politique, sous le même angle d'ailleurs qui caractérisait le bref exposé dont mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) a donné lecture, c'est-à-dire qu'en raison de la topographie de cette région, les risques d'inondation peuvent s'atténuer par la science des ingénieurs, mais demeurent probablement impossibles à supprimer entièrement.

De fait, cette opinion est corroborée par un des extraits de l'exposé du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, que le député de Souris a eu la prudence de ne pas citer. En voici la teneur:

La régularisation de ces eaux, grâce à l'aménagement de réservoirs d'emmagasinage aux États-Unis, a fait l'objet d'une étude dans ce pays...

Non pas de la part de la Commission mixte internationale mais de la part des ingénieurs du gouvernement américain, lequel est consentant à dépenser les fortes sommes d'argent que mon honorable ami aimerait nous voir dépenser au Canada, et ce pour la protection de nos propres concitoyens. Quelle a été leur conclusion? La voici:

...mais des gens autorisés ont déclaré que la régularisation complète par cette méthode n'était pas réalisable.